

Bonjour,

Pour commencer, j'aimerais remercier tous les citoyens qui participent à la vie démocratique de notre municipalité en venant échanger avec nous pendant les séances du conseil ou sur les différents comités de la municipalité. C'est important d'avoir vos questions et vos commentaires de façon constructive et respectueuse.

Vous voyez, suite à de nouvelles informations et discussions, nous avons abaissé la taxe pour les immobilisations de 3 ¢ par rapport à notre projet de réglementation, sans compromettre les investissements prévus.

Nous poursuivons notre travail sur le dossier du Carré St-Louis et de la Route 132. Nous espérons pouvoir apporter un soulagement avant la fin de l'année tout dépendant de la réponse du Ministère. Pour appuyer la municipalité dans ses démarches, un groupe de citoyen veut mettre en place une pétition qui sera envoyée au gouvernement alors si vous êtes dans ce secteur, vous serez sollicités dans les prochains jours.

Ce mois-ci nous vous présentons au verso notre règlement sur les haies, les arbres, les arbustes séparatifs entre deux voisins. Il est important de respecter les règles pour un bon voisinage. La meilleure solution est toujours la bonne entente. Dans la prochaine parution, nous ferons une présentation de notre règlement sur les conteneurs en zone résidentielle, toujours dans le but de mieux informer nos citoyens et de prendre les bonnes décisions. Pour ce faire, il est toujours mieux de s'informer auprès de la municipalité avant.

En terminant au nom du conseil municipal et en mon nom personnel je tiens à remercier tout notre personnel et en particulier notre équipe administrative pour leur travail assidu et très professionnel dans le but de bien servir et d'informer nos citoyens. L'intérêt et le bien-être de la population sont toujours au cœur de nos préoccupations.

Jean-François Pelletier, maire

Règlement de taxation 2024

	Taux 2024		Taux 2024
Taxes foncières générales	0,67 \$/100 \$ d'évaluation	Eau - entretien secteur 132	106 \$
Taxes foncières immobilisations	0,10 \$/100 \$ d'évaluation	Égout - utilisation	110 \$
Matières résiduelles	185 \$	Égout – Entretien ancien secteur	66 \$
Recyclages	26 \$	Égout – Entretien secteur 132	158 \$
Bacs bruns	58 \$	Règl. 238 – Eau égout rue Hudon	410 \$
Vidanges de fosses septiques	116 \$	Règl. 242 – Aqueduc Martineau Nord	241 \$
Lampe UV – Premier Tech	594 \$	Règl. 241 –Égout Arpents-Verts	249 \$
Lampes UV- Bionest	576 \$	Règl 231 – Plans et devis Arpents-Verts	7 \$
Eau – utilisation	232 \$	Règl 254 – Aqueduc 3 ^e Rang Ouest	271 \$
Eau – Entretien ancien secteur	78 \$	Règl. 347 – Route 132 et Carré St-Louis	2 068 \$
		3 ^e Rang Est - Aqueduc	346 \$

Vous recevrez bientôt votre état de compte de taxation

Voici le calendrier de versement :

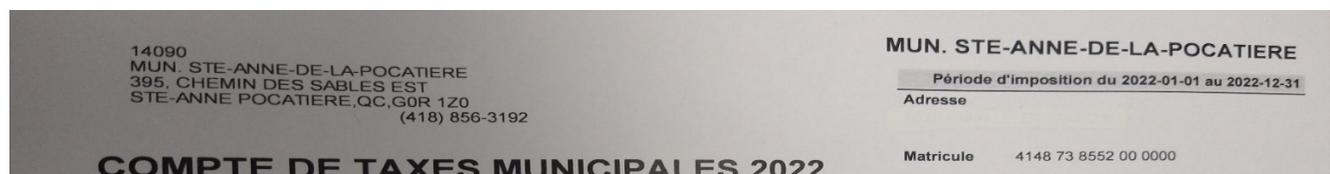
Le 1^{er} versement ou unique versement : 28 mars 2024, le 2^e versement : 13 mai 2024, le 3^e versement : 12 juin 2024, le 4^e versement : 12 août 2024, le 5^e versement : 11 septembre 2024 et le 6^e versement : 11 octobre 2024.

Taux d'intérêt et pénalité : Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité est fixé à 5 %.

Pour le paiement de vos taxes par ACCES D

Pour ajouter la Municipalité à votre liste de fournisseurs à payer, proposez « **Municipalité Ste-Anne de La Pocatière** ».

Important : portez une attention particulière à l'orthographe. Inscrivez-le tel que mentionné entre les guillemets.



Voici, sur un compte de taxes, où se retrouve votre matricule. Vous devez inscrire le code de la municipalité **14090** suivi des 10 chiffres. Pour cet exemple : 140904148738552, soient les quinze chiffres qui constituent un numéro de compte. Si ce numéro est suivi de zéros : 00 000 000 vous ne les inscrivez pas.

Pour quelques cas isolés, il peut y avoir un chiffre après votre numéro, comme 01 ou 02 : vous devez l'inscrire.

Séance du conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 4 mars 2024 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est. Bienvenue à tous!

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière



Club de jeux de société : les mercredis 21 février, 6 et 10 mars, 3 et 17 avril, de 18 h 30 à 21 h 30
16 ans et plus
Possibilité de venir rencontrer d'autres joueurs et de découvrir les jeux!
Facebook: @Clubdejeuxlapoc

Création de mon tableau cocon avec Isabelle Massey : jeudi 22 et 29 février 18 h 30

Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque à biblio@lapocatiere.ca ou 418 856-3394 poste 1118

Espace expo : Les petites maisons oniriques

Jusqu'au 6 mars 2024, sur les heures d'ouverture de La Mosaïque.
Dans une espace en dehors du temps, entre le sommeil et l'éveil, Isabelle Massey perçoit les images qui viennent à son esprit à travers le prisme d'un songe.

Lettres attachées, atelier d'écriture

avec Louis-Jean Cormier: samedi 24 février 14 h à 16 h

Le projet d'écriture Lettres attachées se déplace d'une bibliothèque à l'autre dans les régions du Québec.

Ces rencontres seront diffusées à La Mosaïque.

Parlons réglementation

Étant donné que le printemps est propice à la plantation d'arbres et d'arbustes et que nous avons eu certaines questions, voici ce que nous retrouvons dans le règlement de zonage de la municipalité (règlement # 164). L'article 4.3 traite des normes pour les clôtures, haies, murs et murets. Nous voulons attirer votre attention sur le deuxième paragraphe de l'article 4.3.2. [...] Dans les cours latérales ou arrières, les clôtures, haies, murs et murets ne doivent pas dépasser deux (2) mètres de hauteur, sauf dans la zone agricole « A » et agro-forestière « AF » définies au plan de zonage.

Aussi à l'article 4.4 Plantations et arbres prohibés : La plantation de tout arbre ou arbuste est prohibée à moins de cinq (5) mètres d'une servitude municipale d'aqueduc ou d'égout.

Donc, encore une fois il est important de bien s'informer auprès de la municipalité pour voir où vous pouvez installer votre clôture ou autres.

Les journées de la persévérance scolaire



La 17^e édition des Journées de la persévérance scolaire a lieu du 12 au 16 février 2024!

Ensemble, encourageons, écoutons, soutenons et accompagnons nos jeunes pour qu'ils puissent briller par leur détermination et leur persévérance. Nous pouvons leur offrir ce dont ils ont besoin pour croire en leurs rêves, révéler leur potentiel et persévérer.

Un drapeau de la persévérance scolaire sera déployé sur l'un des trois mâts de la municipalité lors de cette semaine.

Conférence matinale pour les 55 ans et plus

Dans le cadre du mois de la nutrition, M^{me} Caroline Ouellet, Dt.P. Nutritionniste-Diététiste, fera le tour des éléments clés pour mettre en place et maintenir une saine alimentation à travers les années. Elle parlera aussi des nouveautés du marché.

Le vendredi 15 mars de 9 h à 10 h 30

à l'Auberge Cap Martin

(93, Route 132 Ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière).

Le coût de participation est de 10 \$, déjeuner inclus.

Inscription requise au plus tard le mardi 12 mars au

418 856-3192 ou par courriel à

agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com



Balade en famille



Parcourez les sentiers de raquette (1, 3 ou 5 km) ou de ski de fond

Le dimanche 10 mars 2023 de 13 h à 16 h
Boisé Beaupré

(route Sainte-Anne-Saint-Onésime)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE!

Pour information: Sébastien Tirman

418 856-3192 ou

agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com



Dépenses de plus de 25 000 \$ (avec taxes) 2023

TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	Stationnement municipal	336 771 \$
G. LEMIEUX ET FILS INC	Gravier et abrasif	26 444 \$
PAVAGE FRANCOEUR	Asphalte chemin Hudon Asphalte 132 (Entrée de service)	24 800 \$ 11 025 \$
FQM	Honoraires professionnels ingénieurs	104 719 \$
LES PETROLES B OUELLET	Diesel	37 947 \$
VILLE LA POCATIERE	Entente Urbaniste Entente Aqueduc-Égout Entente Loisirs Quote-part incendie et sécurité civile Entente répartition Carrière-Sablrière	5 525 \$ 97 060 \$ 115 329 \$ 166 398 \$ 3 357 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Contrat – Vidange des fosses septiques	55 090 \$
SÉMER	Traitement biométhanisation	36 125 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Enfouissement des déchets	64 480 \$
MRC DE KAMOURASKA	Transport Adapté Quote-part Entretien cours d'eau	6 775 \$ 198 588 \$ 3 642 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Quotes-parts 2023	141 537 \$
SÛRETÉ DU QUÉBEC	Service de la SQ	135 434 \$
FQM ASSURANCES	Assurance	26 659 \$